

## Document d'informations clés

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

**Unlimited Structured Warrant 15x Short ("Short") relatif au Light Sweet Crude Oil (WTI) Futures**

**ISIN:** DE000SQ87VH1 / **Mnémonique:** H445S

**INITIATEUR:** Société Générale / [www.warrants.com](http://www.warrants.com) / appeler le +33 (0) 1421 36844 pour en savoir plus

**AUTORITÉ COMPÉTENTE DE L'INITIATEUR:** Autorité des Marchés Financiers (AMF) & Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), France, est chargée du contrôle de Société Générale en ce qui concerne ce document d'informations clés

**DATE DE PRODUCTION DU DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS:** 4 avril 2023

**EMETTEUR:** Société Générale Effekten GmbH / **GARANT:** Société Générale

**Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.**

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

#### Type

Ce produit est une obligation au porteur régie et interprétée par le droit allemand. La formation du produit est soumise au droit de la République française.

#### Durée

Le produit n'a pas de durée déterminée. En plus de vendre le produit sur le marché où le produit est coté ou hors bourse, vous pouvez exercer le produit à une Date d'Exercice. L'émetteur peut résilier le produit à n'importe quelle Date de Résiliation Ordinaire.

#### Objectifs

L'objectif du produit est de vous fournir un droit spécifique selon des conditions prédéfinies. Vous participerez de manière disproportionnée (avec effet de levier) à toute variation du prix du Sous-Jacent.

Après avoir valablement exercé ou résilié, vous recevrez le Montant de Remboursement à la Date de Règlement. Le Montant de Remboursement par Titre sera égal à la valeur actuelle nette (**VAN**) à la Date d'Evaluation, exprimée en USD et converti en Devise d'Emission, au minimum EUR 0,0001. La conversion dans la Devise d'Emission est effectuée au taux de conversion.

La VAN est calculée sur la base d'un Composant de Levier et d'un Composant d'Intérêts, le le Composant de Levier étant lui-même déterminé par le Prix de Référence du Sous-Jacent du Titre et par chaque Prix de Référence précédemment déterminé.

Dans le calcul de la VAN, le Composant de Levier reflète la vente multiple du Sous-Jacent (position courte) correspondant au Facteur applicable. Ainsi, une baisse du prix du Sous-Jacent entraîne une augmentation du Composant de Levier sur une base quotidienne d'un montant en pourcentage égal à la baisse en pourcentage du Sous-Jacent multipliée par le Facteur applicable et réciproquement. Cet effet de levier a un effet (éventuellement disproportionné) sur la VAN en cas de variations tant positives que négatives du Sous-Jacent.

Le Composant d'Intérêts résulte d'un investissement dans un instrument du marché monétaire à un taux au jour-le-jour diminué d'une Commission de Calcul et d'un taux annuel (Taux IC), qui comprend les coûts potentiels qui seraient encourus pour refléter la performance de la VAN. Si les coûts (Taux IC) augmentés de la Commission de Calcul d'un jour dépassent les produits d'intérêts de ce jour, des pertes sont encourues au lieu de gains d'intérêts. Dans ce cas, le Composant d'Intérêts serait négatif et aurait un effet de réduction de la VAN ce jour-là. Cela s'applique, en particulier, si le taux d'intérêt de référence est négatif. Il convient de noter que plus le Facteur est élevé, plus les coûts résultant du taux annuel (Taux IC) sont élevés.

Veuillez noter : un jour où le prix du Sous-Jacent baisse fortement par rapport au dernier Prix de Référence déterminé et où, par conséquent, un Événement de Prix se produit (c'est-à-dire que la performance négative du Sous-Jacent est égale ou inférieure à -75,00%), n'est pas considéré comme un Jour de Calcul de la VAN, c'est-à-dire qu'aucune VAN n'est déterminée ce jour-là. Par conséquent, la VAN peut évoluer plus défavorablement qu'elle ne l'aurait fait si le jour où l'Événement de Prix s'est produit avait été un Jour de Calcul de la VAN.

Un cas particulier existe si le Sous-Jacent augmente fortement pendant la journée dans des situations de marché exceptionnelles. Afin d'éviter le risque d'une VAN négative dans un tel cas, le Warrant Structuré a un Seuil d'Ajustement qui est un pourcentage fixe au dessus du dernier Prix de Référence du Sous-Jacent. Si le prix du Sous-Jacent augmente au-delà du Seuil d'Ajustement, un Ajustement Intra-Journalier est effectué en ce qui concerne la VAN. Toutefois, ce mécanisme ne peut pas empêcher complètement une perte totale ou une perte approchant une perte totale de la valeur du Produit.

Si le prix du Sous-Jacent du Titre évolue dans différentes directions après l'émission du Titre (c'est-à-dire que les gains et les pertes de prix alternent) et le prix du Sous-Jacent revient à son niveau lors de l'émission, la valeur du Composant de Levier ne sera pas égale à sa valeur initiale à ce moment-là, mais sera – du fait de l'effet de levier – inférieure à sa valeur initiale.

Si le prix du Sous-Jacent du Titre augmente de manière significative, la valeur du Composant de Levier et donc la VAN tomberont à un niveau très bas. Bien qu'une baisse ultérieure du prix du Sous-Jacent entraînerait des gains pour le Composant de Levier et donc pour la VAN, l'investisseur doit garder à l'esprit que ces gains n'auraient qu'un faible impact sur le rétablissement de la VAN en raison du niveau très bas déjà atteint par la VAN.

Le Sous-Jacent du produit est un **contrat future** qui, contrairement au produit, a une durée de vie limitée. En conséquence, le Sous-Jacent du produit change de manière automatique et a une fréquence prédéfinie vers un autre contrat future ayant les mêmes caractéristiques mais avec une maturité différente, intégrant les impacts potentiellement négatifs liés au coût de portage et au coût de roulement. Le prix du contrat future n'évolue pas en stricte harmonie avec le prix de référence de l'actif sous-jacent de ce contrat future.

|                                               |                                                                        |                                       |                                                                                                                                                                   |
|-----------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Sous-jacent:</b>                           | Light Sweet Crude Oil (WTI) Futures (Reuters RIC CLK3)                 | <b>Date de Lancement:</b>             | 20 février 2023                                                                                                                                                   |
| <b>Bourse:</b>                                | CME Group (y compris la plateforme électronique de trading CME Globex) | <b>Date d'Exercice:</b>               | tout Jour Ouvré de Paiement                                                                                                                                       |
| <b>Devise de l'Actif sous-jacent:</b>         | Dollar des États-Unis (USD)                                            | <b>Date de Résiliation Ordinaire:</b> | tout Jour Ouvré de Paiement                                                                                                                                       |
| <b>Devise du produit (Devise d'émission):</b> | Euro (EUR)                                                             | <b>Date d'Evaluation:</b>             | <i>En cas d'exercice:</i><br>la Date d'Exercice concernée<br><i>En cas de résiliation ordinaire par l'émetteur:</i><br>la Date de Résiliation Ordinaire concernée |
| <b>Type de Produit:</b>                       | Short                                                                  | <b>Date de Règlement:</b>             | Le cinquième Jour Ouvré de Paiement suivant la Date d'Evaluation                                                                                                  |
| <b>Facteur:</b>                               | 15                                                                     | <b>Type de Règlement:</b>             | Numéraire                                                                                                                                                         |

|                           |                                                                                                           |                              |                              |
|---------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| <b>Prix de Référence:</b> | désigne le Niveau de Prix de tout Jour Ouvré au cours duquel la valeur actuelle nette (VAN) est calculée  | <b>Seuil d'Ajustement:</b>   | 105,50% du Prix de Référence |
| <b>Niveau de Prix:</b>    | désigne le cours de référence du sous-jacent tel que déterminé et publié par la Bourse chaque Jour Ouvré. | <b>Commission de Calcul:</b> | 0,60% p.a.                   |
| <b>Taux IC (coûts):</b>   | 1,20% par an (pourra être ajusté et sera compris entre 0,00% par an et 6,00% par an)                      |                              |                              |

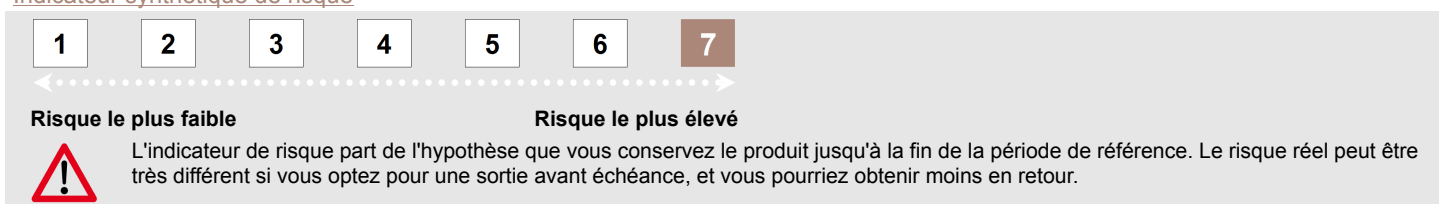
L'émetteur dispose d'un droit de résilier le produit sans préavis en cas d'événement extraordinaire. Les événements extraordinaires peuvent être, entre autres, la radiation de la cote ou la perte de l'Actif sous-jacent, les modifications de la loi, les événements fiscaux et l'impossibilité pour l'émetteur de mener à bien les transactions de couverture nécessaires. En cas de résiliation, la valeur de résiliation peut être considérablement inférieure au prix d'achat. Il est même possible que l'investissement soit entièrement perdu. Vous supportez également le risque que le produit soit rappelé par anticipation à un moment qui ne vous est pas favorable, et vous pourrez uniquement réinvestir la valeur résiduelle selon des conditions moins favorables.

#### Investisseurs de détail visés

Le produit est destiné aux particuliers pour une participation amplifiée aux variations de prix et/ou de la couverture avec un horizon d'investissement à court terme. Ce produit est un produit destiné aux clients disposant de connaissances avancées et/ou d'une expérience dans les produits financiers et les marchés financiers. L'investisseur pourra supporter des pertes (jusqu'à la perte totale du montant investi) et n'attache pas d'importance à la protection du capital.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

### Indicateur synthétique de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 7 sur 7, qui est la classe de risque la plus élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

### Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

|                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |            |
|------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>Période de détention recommandée:</b> | <b>1 jour calendaire (période de référence)</b>                                                                                                                                                                                                                                                                     |            |
| <b>Exemple d'investissement:</b>         | <b>EUR 10 000</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |            |
| <b>Scénarios</b>                         | <b>Si vous sortez après la période de détention recommandée</b>                                                                                                                                                                                                                                                     |            |
| <b>Minimum</b>                           | <b>EUR 3 Ce rendement n'est garanti qu'au moment du calcul des scénarios car il est basé sur un prix du produit en constante évolution. Le rendement minimum payable est égal à la valeur de rachat minimum de EUR 0,0001 par produit comme décrit dans la section « En quoi consiste ce produit ? » ci-dessus.</b> |            |
| <b>Tensions</b>                          | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>                                                                                                                                                                                                                                                       | EUR 13     |
|                                          | Rendement en pourcentage (non annualisé)                                                                                                                                                                                                                                                                            | -99,9%     |
| <b>Défavorable</b>                       | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>                                                                                                                                                                                                                                                       | EUR 8 136  |
|                                          | Rendement en pourcentage (non annualisé)                                                                                                                                                                                                                                                                            | -18,6%     |
| <b>Intermédiaire</b>                     | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>                                                                                                                                                                                                                                                       | EUR 11 619 |
|                                          | Rendement en pourcentage (non annualisé)                                                                                                                                                                                                                                                                            | 16,2%      |
| <b>Favorable</b>                         | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>                                                                                                                                                                                                                                                       | EUR 15 779 |
|                                          | Rendement en pourcentage (non annualisé)                                                                                                                                                                                                                                                                            | 57,8%      |

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Les scénarios présentés représentent des résultats possibles calculés sur la base de simulations.

## QUE SE PASSE-T-IL SI SOCIÉTÉ GÉNÉRALE N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Si l'Emetteur fait défaut, vous ne pourrez réclamer toute somme impayée qu'après de Société Générale (le Garant). Si Société Générale fait défaut ou est en faillite, vous pourriez subir une perte partielle ou totale du montant investi. Si les dettes senior non privilégiées (visées à l'article L 613-30-3-1-3° du Code Monétaire et Financier) de Société Générale font l'objet de mesures au regard de la réglementation relative au mécanisme de renflouement interne (bail-in), par réduction de la dette jusqu'à zéro, conversion en titres de capital (actions) ou report de maturité, votre créance sur l'Emetteur peut être réduite au montant en principal et/ou intérêts qui seraient dus aux porteurs des titres et/ou à la valeur des titres de capital ou d'autres titres ou autres engagements de Société Générale ou d'autres personnes qui seraient livrés aux porteurs des titres si ceux-ci avaient été émis directement par Société Générale et avaient donc eux-même été l'objet de mesures au regard de la réglementation relative au mécanisme de renflouement interne. Votre investissement n'est couvert par aucun système de garantie ou d'indemnisation.

Vous trouverez les notations de Société Générale sur <https://www.societegenerale.com/en/measuring-our-performance/investors/debt-investors/ratings>.

## QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- que vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%)
- EUR 10 000 sont investis

|                                | Si vous sortez après la période de détention recommandée |
|--------------------------------|----------------------------------------------------------|
| <b>Coûts totaux</b>            | EUR 1 135                                                |
| <b>Incidence des coûts (*)</b> | 12,8%                                                    |

(\*) Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage est calculé en tenant compte du coût total de la période, divisé par le montant de l'investissement et ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits.

### Composition des coûts

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie                                |                                                                                                                                                      | Si vous sortez après la période de détention recommandée |
|--------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|
| <b>Coûts d'entrée</b>                                                    | Ces coûts sont déjà inclus dans le prix que vous payez.                                                                                              | EUR 1 100                                                |
| <b>Coûts de sortie</b>                                                   | Ces coûts sont déjà déduits du prix que vous recevez.                                                                                                | EUR 34                                                   |
| <b>Coûts récurrents liés à la période de détention recommandée</b>       |                                                                                                                                                      |                                                          |
| <b>Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation</b> | 0,005% de la valeur de votre investissement par rapport à la période de détention recommandée. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels. | EUR 0                                                    |

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

**Période de détention recommandée:** 1 jour calendaire (période de référence)

Il est impossible de formuler une recommandation personnalisée concernant la période de détention. Du fait de son effet de levier, le produit réagit aux moindres fluctuations du cours de l'Actif sous-jacent, ce qui entraîne des pertes ou des profits sur des périodes imprévisibles. Toute recommandation personnalisée concernant la période de détention constituerait une information erronée pour les investisseurs qui spéculent.

Outre la vente du produit sur le marché sur lequel le produit est coté ou sur le marché de gré à gré, vous pouvez résilier le produit à une Date d'exercice, en transmettant un avis d'exercice indiquant les produits concernés à l'agent payeur. Vous devez en instruire la banque dépositaire responsable de l'ordre de transfert des produits indiqués. Une fois la résiliation effective, vous percevrez une Valeur de remboursement, comme détaillé dans la section « En quoi consiste ce produit ? » ci-dessus. Si vous devez résilier ou vendre le produit avant la fin de la période de détention recommandée, les sommes que vous percevrez pourraient être (considérablement) inférieures aux sommes que vous auriez obtenues autrement.

|                           |                       |                                       |                    |
|---------------------------|-----------------------|---------------------------------------|--------------------|
| <b>Cotation du marché</b> | Euronext Access Paris | <b>Taille minimale des opérations</b> | 1 produit          |
|                           |                       | <b>Cotation de prix</b>               | Cotation par unité |

L'achat et/ou la vente du produit peut être temporairement compromis(e) ou complètement impossible en cas de situation particulière du marché ou de perturbations/défaillances techniques.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant la personne qui apporte des conseils sur le produit ou qui le vend peut être déposée directement auprès de cette personne par le biais du site Internet concerné.

Toute réclamation concernant le produit ou la gestion du produit par l'émetteur de ce produit peut être déposée par écrit (courrier ou message électronique) à Société Générale, à l'adresse suivante SOCIETE GENERALE, Regulatory Information Department, 17 cours Valmy, 92987 PARIS LA DEFENSE CEDEX, FRANCE, adresse électronique [SG-complaints-kid@sgcib.com](mailto:SG-complaints-kid@sgcib.com) ou [www.warrants.com](http://www.warrants.com).

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier Document d'information clé est disponible en ligne à l'adresse [www.warrants.com](http://www.warrants.com). Ce document peut faire l'objet de mises à jour depuis sa date de publication. Le prospectus, ses éventuels suppléments et les conditions définitives sont publiés sur le site de la Société Générale ([www.warrants.com](http://www.warrants.com)); prospectus et compléments dans la rubrique Service / Prospectus; conditions définitives en entrant l'ISIN dans le champ de recherche puis dans la rubrique Documentation), le tout conformément aux exigences légales. Afin d'obtenir des informations plus détaillées - et en particulier des précisions sur la structure et les risques associés à un investissement dans le produit - vous devez lire ces documents.